

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°24 du 11 juin 2010

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°9

DÉCISION N° 403436/DEF/DIRISI/DIRCEN/SDM/BMR/SAJ

relative à la suppression de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense -
sécurité des systèmes d'information - Villacoublay.

Du 1er juin 2010

DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.

DÉCISION N° 403436/DEF/DIRISI/DIRCEN/SDM/BMR/SAJ relative à la suppression de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense - sécurité des systèmes d'information - Villacoublay.

Du 1^{er} juin 2010

NOR D E F E 1 0 5 0 8 8 4 S

Texte abrogé :

Décision n° 402914/DEF/DIRISI/DIRCEN/SDREP/BEP du 29 novembre 2007 (BOC N° 41 du 31 octobre 2008, texte 3. ; BOEM 160.1).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.1

Référence de publication : BOC N°24 du 11 juin 2010, texte 9.

Vu le code de la défense, notamment les articles R. 3233-10 à R. 3233-18 ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2010 portant organisation de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense,

Art. 1er. La décision n° 402914/DEF/DIRISI/DIRCEN/SDREP/BEP du 29 novembre 2007 relative à la création de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense - sécurité des systèmes d'information - Villacoublay est abrogée.

Art. 2. La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel des armées*.

*Le général de corps d'armée,
directeur central de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la
défense,*

Patrick BAZIN.